

coopératives augmentent de 7 p. 100 tandis que le revenu monétaire total augmente de 15 p. 100. Les coopératives de ce groupe ne suivent pas le rythme de l'augmentation générale. D'autre part, les coopératives de fruits et de légumes augmentent de 52 p. 100 en 1944-1945 sur l'année précédente tandis que le revenu monétaire total de la vente de ces produits augmente de 20 p. 100. Apparemment, les coopératives font plus d'affaires dans ce domaine au cours de la campagne de 1944-1945.

**Ventes de marchandises.**—La valeur déclarée des ventes de fournitures et de marchandises achetées par les coopératives pour leurs membres et leurs clients s'établit à \$81,360,855 en 1944-1945. C'est une augmentation de 15.9 millions sur l'année précédente. Les augmentations les plus marquées sont celles du groupe des produits alimentaires, des provendes, des engrais et des matières de pulvérisation. Ces augmentations sont attribuables en grande partie à l'emploi plus général des provendes, des engrais et du combustible pétrolier par les fermiers en vue de réaliser les objectifs fixés pour l'agriculture canadienne.

**Coopératives de pêcheurs.**—En plus de l'entreprise coopérative étudiée ailleurs, il y a 65 coopératives de pêcheurs en activité en 1944-1945 dont les effectifs sont estimés à 7,633. Le chiffre total d'affaires déclaré s'élève à \$5,239,934, ce qui constitue une augmentation marquée sur l'année précédente.

**Assurance.**—L'assurance mutuelle contre l'incendie est l'une des plus anciennes formes de coopération au Canada. Durant l'année terminée le 31 décembre 1944, 409 sociétés agricoles d'assurance mutuelle contre l'incendie partagent des risques de plus de \$1,436,293,000 pour l'avantage mutuel des fermiers qui en sont membres. L'actif net déclaré est de \$15,973,000 et les pertes nettes compensées en 1944 s'élèvent à \$3,014,000.

**Syndicats de crédit.**—La statistique complète des syndicats de crédit paraît au chapitre du Régime monétaire et régime bancaire, pp. 1090-1093.

**Magasins coopératifs.**—Il y a au Canada, en 1945, 917 magasins coopératifs. Le nombre de sociétaires est de plus de 165,000. La valeur totale des ventes de détail de ces magasins excède 55 millions de dollars. Ces coopératives absorbent estimativement 0.8 p. 100 de tout le commerce de détail du Canada, augmentation de 0.2 p. 100 sur les chiffres déclarés lors du recensement de 1941. Il est probable toutefois que cette augmentation est le résultat d'un relevé plus exact et plus complet que d'une augmentation du commerce de détail coopératif.

**Coopératives diverses et de services.**—A la fin de 1944, il y a 2,375 réseaux téléphoniques coopératifs au Canada, dont les immobilisations dépassent 22 millions de dollars et le nombre d'appareils est de 110,388. En plus du commerce coopératif analysé jusqu'ici, il y a d'autres services coopératifs tels que le logement, la chambre et la pension, les transports, les soins médicaux et hospitaliers et les services funéraires.

Deux peut-être des plus récents développements dans ce domaine sont les fermes coopératives de la Saskatchewan et les coopératives de service d'électrification rurale dans le Québec. Les fermes coopératives de la Saskatchewan en sont encore à leur enfance et il est intéressant de remarquer qu'un grand nombre de ceux qui en font partie sont des anciens soldats de la guerre de 1939-1945.

L'Office de l'électrification rurale de Québec aide aux groupes ruraux à s'organiser coopérativement dans le but d'amener l'électricité sur les fermes. A cette fin, il a reçu de la législature de Québec une somme de 12 millions de dollars.